



Listen to this article

ou les anges qui n'ont pas garde leur origine.

Lisons d'abord leur histoire dans le passé le plus reculé:

“Les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et en prirent pour femmes de toutes celles qu'ils choisirent . . . Et elles leur donnèrent des enfants. Ce furent là les héros, qui, dès autrefois, ont été des gens de renom.” —Gen. 6 : 1-4 (Laus.)

L'Écriture distingue *trois* périodes. Celle à laquelle elle consacre le plus de place, est la période qui va s'ouvrir prochainement, la période, des “ nouveaux cieux ”, et de la “ nouvelle terre ” c'est-à-dire du règne du Fils de Dieu et de ses saints. Cette période que nous réserve un avenir prochain, sera l'antipode pour ainsi dire, de la période actuelle, dont le prince spirituel est Satan et qui, pour cette raison, est nommée: “ le présent monde mauvais. ” Mais ce présent monde mauvais n'a pas toujours été; il a été précédé par un “ monde d'alors ”, d'avant le déluge qui avait, lui aussi, des cieux (c'est-à-dire un gouvernement spirituel) et une terre (une société humaine conforme à ce gouvernement spirituel).

C'est Pierre qui dans sa deuxième épître (3 : 6-13), mentionne ces trois grandes époques. Dans chacune d'elle le plan de Dieu se manifeste d'une façon différente, mais ces trois manifestations des procédés divins ne constituent que trois parties intégrantes d'un seul et même plan de Dieu pour le salut des hommes, plan qui, une fois accompli, fera discerner et admirer à toute créature intelligente la sagesse, la justice, l'amour et la puissance de Dieu.

Le monde (ou l'ordre des choses) d'alors ayant été détruit par le déluge, il s'ensuit qu'il fut différent du monde (ou ordre de choses) présent. Le “ prince de ce présent monde mauvais ”, n'avait donc pas été le prince du monde précédent, quoique alors déjà l'influence de Satan fût très forte et très répandue.

Or nous lisons (Héb. 2 5) que le Seigneur „n'a pas soumis *aux anges* le monde à *venir* dont

le gouvernement sera confié à notre Seigneur Jésus et à ses cohéritiers qui, eux, réussiront où les anges ont si lamentablement échoué.

Comme le monde *présent* est soumis à *Satan*, il ne reste plus que le monde [antédiluvien] *d'alors* pour avoir été soumis „aux anges” — ayant, ensuite de la chute, besoin d'un gouvernement, d'une tutelle spirituelle. Les anges furent autorisés de faire ce qu'ils pourraient et désireraient pour contrebalancer l'influence du péché. Ils luttèrent contre l'influence de Satan, mais ils se trouvaient parmi eux quelques-uns qui prirent plaisir au péché, abusèrent de leur pouvoir de matérialisation pour vivre maritalement avec des femmes, en quittant ainsi leur “ première demeure ”, leur nature spirituelle. C'est alors, et non pas avant la création de l'homme, qu'eut lieu leur chute, comme celle de Satan eut lieu lors de la tentation d'Eve. L'ange puissant, qui devint Satan, était sorti parfait de la main du Créateur, mais entrevoyant la possibilité de se tailler un domaine à lui dans le royaume de l'Univers, en se servant de l'homme et de sa progéniture, son „envie conçut” (Jac. 1 : 15) et il résolut de tenter de devenir

108 Janvier -Mars 1905

l'égal du Tout-Puissant (Es. 14: 14). Il vicia ainsi le genre humain dès le début (Jean 8 :44) et c'est son influence que les saints anges essayèrent de combattre. L'interprétation de Gen. 6 : 2 dans le sens que les fils de Dieu étaient des gens pieux et les filles des hommes des gens mauvais ne tient pas debout devant un examen tant soit peu sérieux. Le mariage est sanctionné et non pas condamné de Dieu (Gen. 2:24; Hébr. 13 :4); le Seigneur Jésus a lui-même assisté à une noce (Jean 2: 1-11), et les unions entre hommes pieux et femmes vicieuses n'ont jamais produit une progéniture d'une renommée particulière. L'Écriture n'interdit point non plus d'engendrer des enfants dans le mariage, bien au contraire, Dieu a voulu peupler la terre de descendants d'un seul homme, afin qu'un seul homme suffise également pour racheter la race entière (Gen. 11 : 28; Rom. 5: 18). Mais il y en a parmi les enfants de Dieu qui quelquefois renoncent au droit de mariage, parce qu'ils sont disposés à faire ce sacrifice et d'autres „à cause du royaume des cieux” (Matth. 19: 12) et qu'ils pensent être ainsi mieux à disposition pour le service de Dieu.

Les anges n'ayant point passé par des siècles de déchéance, ils produisirent ainsi des descendants beaucoup plus semblables à l'homme parfait que ne l'étaient les descendants d'Adam: ces bâtards furent donc des „géants” au physique et à l'intellectuel.

Mais Dieu ne voulait pas de cela. Il avait donné à *chaque* espèce sa propre semence et n'admettait pas de mélange (Lév. 18 : 23; 20: 15,16). Il enleva donc à ces anges le pouvoir de matérialisation et les enchaîna pour ainsi dire dans leur nature spirituelle les empêcha d'apparaître aux hommes sous forme humaine ou autre. Alors que les anges qui n'avaient point quitté leur première demeure ont apparu, depuis le déluge, sous des formes différentes, comme hommes, comme une flamme de feu, une nuée, etc.; comme il est raconté dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament. Les Ecritures ne citent plus d'occasion depuis le déluge où les anges déchus auraient apparu.

Ayant pris des goûts dépravés, étant abandonnés aux pensées désordonnées, exclus de toute communion avec Dieu, ses intentions et ses oeuvres, ces anges déchus ne prennent plus aucun plaisir aux choses spirituelles, mais ils recherchent ardemment la communion avec l'humanité déchue et désirent partager le péché avec les hommes. Quelle sagesse et quelle bonté de la part du Tout-Puissant d'avoir limiter leur influence parmi les hommes en les empêchant d'avoir avec eux des relations personnelles! Ils peuvent, maintenant, entrer et agir en quelqu'un qui les y invite, comme le font les médiums spiritistes, mais ils ne peuvent aller au delà. „Tu viendras jusqu'ici, dit le Tout-Puissant, tu n'iras pas au delà” (Job 38 : 11). C'est là l'explication du spiritisme.

Notre Seigneur et ses disciples ont rencontré plusieurs de ces pauvres “ possédés ”. De l'un d'eux il chassa même une *légion de démonS* (Marc 5 : 1-15). Recherchant ardemment la communion avec les hommes, mais incapables d'apparaître sous forme humaine, ces mauvais esprits s'assemblent en grand nombre en un homme qui désire leur compagnie et lui font perdre la raison. Et lorsque la légion fut sommée par le Seigneur de lâcher sa proie, elle le supplia de lui permettre d'aller habiter un troupeau de porcs qui paissaient dans le voisinage, tellement leurs goûts étaient devenus charnels. Jésus le leur permit, mais les porcs en devinrent fous et se précipitèrent dans le lac.

L'apôtre Jude spécifie dans les versets 6 et 7 de son épître le péché ensuite duquel les anges déchus ont été châtiés et conservés sous l'obscurité, en des liens éternels, pour le jugement de la grande journée [millénaire]; *comme Sodome et Gomorrhe . . . qui, s'étant prostituées de la même manière qu'eux et s'en étant allées après une autre chair . . .* Dieu ne veut point de mélange des natures; il entend que chacune garde sa première “ demeure ” (dans laquelle elle a été créée). Ce passage le prouve, d'accord avec Lév. 18 : 23; 20: 15, 16. Le genre humain n'est point mélangé avec d'autres natures; il provient d'Adam et de Noé seuls;

l'Écriture en témoigne: Noé était un homme juste et *parfait* dans son âge [*Sa génération*].”
— Gen. 6: 9 et Actes 17 : 26 (*Laus.*).

Mais revenons à notre point de départ. Le gouvernement des anges avaient donc été insuffisant pour relever les hommes. C'est l'effet inverse qui eut lieu. La dégradation de l'homme fut contagieuse et atteint quelques anges et cela malgré toute la bonne volonté et la joie (Job 38 : 7) qui les avaient poussés à tenter la chose. Dieu les laissa faire, certainement dans un but pédagogique et pour les mettre à l'épreuve: mais ils n'y réussirent point et quelques-uns grossirent même les rangs des malfaiteurs. Les autres ne furent point capables d'arrêter le flot montant du péché. Ces derniers ne cessèrent cependant point à s'intéresser aux hommes; l'apôtre Pierre les dit désireux de connaître le plan que Dieu met en exécution par Christ, toujours prêts d'accomplir les désirs de Dieu en faveur de ses élus (1 Pierre 1 : 12). Mais la preuve était faite que la puissance des anges ne suffisait pas pour sauver les hommes.

Au début du „présent monde mauvais” Noé s'efforça de servir Dieu et d'y encourager ses descendants, par son exemple et en leur rappelant le châtement de Dieu qu'avait été le déluge. Néanmoins la chute continua son oeuvre et bientôt la méchanceté de Sodome eut atteint un degré qui nécessita la destruction de cette ville. L'humanité était engagée dans une fausse voie et Dieu permit qu'elle la suive encore, défendit aux anges de missionner et ne les envoya plus qu'à quelques enfants de Dieu. Et maintenant il a remplacé ses messagers célestes par le message de sa Parole écrite; c'est elle qui nous permet de connaître sa volonté, afin que tout homme de Dieu soit complètement fourni pour le rendre propre à toute bonne oeuvre. — 2 Tim. 3:16, 17.

Depuis le moment même de la chute, Dieu a agi conformément à son plan, systématiquement et sans bruit. Ce plan produira en temps voulu abondamment de fruits pour la vie éternelle. Le temps viendra, où toute creature intelligente reconnaîtra que seul le

109 Janvier -Mars 1905

Plan divin suffisait à l'oeuvre admirable que Dieu s'était proposée. Dieu a commencé par l'élection et l'épreuve, “ du petit troupeau ”, de la “ sacrificature royale ” de l'âge de l'Évangile. Ensuite son action prendra plus d'envergure, afin de relever et rétablir tous les

autres hommes qui consentiront à accepter la vie éternelle aux conditions de Dieu.

“ Prêcha aux esprits en prison ”.

“Car aussi Christ a souffert une fois pour les péchés, [le] juste pour les injustes, afin qu’il nous amenât à Dieu ayant *été* mis à mort en chair, mais vivifié par l’Esprit, par lequel aussi [à côté de l’oeuvre accomplie pour notre salut] étant allé [vaquant à son ministère] il a prêché aux esprits en prison qui ont été autrefois désobéissants, quand la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé (D.)”. 1 Pierre 3 :18-20.

On a cherché longtemps une interprétation satisfaisante de cette déclaration de l’Ecriture sainte, mais peu ont trouvé le vrai sens qui les aurait tranquilisés eux-mêmes.

Ce que nous venons de dire sur le spiritisme n’est pas sans jeter de la lumière sur cette déclaration soi-disant obscure de l’apôtre Pierre. Mais prenons d’abord les deux explications admises jusqu’ici.

Celle qui recueille le plus de suffrages est que Jésus durant son séjour dans la tombe serait allé prêcher aux pécheurs antédiluviens emprisonnés, en une place supposée et appelée l’enfer. Il y a cependant une difficulté, même pour ceux qui croient à la survivance et qui ne peuvent admettre une occasion de salut à venir pour le monde. Se ranger à cette interprétation c’est admettre que les pécheurs antédiluviens ont eu, après leur mort, une occasion de se convertir, occasion qui serait refusée aux autres pécheurs, puisque ce serait aux antédiluviens seuls que Jésus serait allé annoncer l’Evangile du salut, une partie de la „bonne nouvelle . . . de grande joie”.

Nous croyons que cette occasion sera offerte après la résurrection à tous ceux qui ne l’ont pas eue dans leur vie adamique, car l’Ecriture promet à toutes les familles (générations) d’être bénies par Abraham et sa descendance. Nous lisons également dans la Bible que Jésus a été *mort* (Apoc. 1 :18) et que les morts ne savent rien, ni ne peuvent rien apprendre (Eccl. 9 : 5—10). Cette première interprétation du passage que nous étudions n’est donc d’aucune valeur et anti-scripturale.

L’autre interprétation admet que la personne qui prêche serait Noé et qu’il est question des exhortations que ce patriarche adressa aux antédiluviens qui du temps où Pierre écrivait,

étaient prisonniers de la mort.

Mais le passage dit que la prédication est adressée à des esprits (et non à des hommes), que le message est délivré à des captifs (et non à des êtres non encore entrés dans la prison), que le prédicateur n'est pas Noé, mais Jésus. Le message délivré n'est d'ailleurs pas nécessairement une allocution; dans notre cas il consiste croyons-nous en la vie, la mort et la résurrection de notre Seigneur qui en elles seules constituaient un enseignement précieux pour les esprits, les anges qui “ n'ont pas conservé leur principauté et qui ont abandonné leur demeure ”. Ces anges Dieu “ *les garde enchaînés éternellement dans les ténèbres pour le jugement du grand jour*”. — Jude 5 : 6; 1 Cor. 6 : 3.

Ces anges purent observer la conduite de Jésus si différente de celle à laquelle ils s'étaient livrés jadis, purent assister aux conséquences de l'obéissance absolue, la mort sur la croix d'abord et puis en récompense l'élévation au-dessus de toutes principautés et puissances, au niveau même de la nature divine (1 Pierre 3 22; Phil. 2: 9). C'était leur faire réaliser ce qu'ils avaient perdu en suite de leur désobéissance, et la comparaison de leur lamentable condition avec celle qu'a valu à Jésus son obéissance jusqu'à la mort, devait rendre plus sensible et plus amer leur propre malheur.

Il faut bien distinguer entre Satan et ces anges déchus postérieurement. Satan pécha évidemment contre tellement de lumière, que même la toute-sagesse de Dieu ne peut lui en fournir davantage. Il est condamné à mort irrévocablement et son extermination finale est clairement annoncée. — Hébr. 2: 14.

Quant à Matth. 25 : 41, n'annonce-t-il pas que le châtement des anges déchus consistera en tourments éternels? Non ce passage ne peut point être invoqué en faveur de cette terrible doctrine. Il ne prouve point non plus que ces anges enchaînés n'auront pas d'occasion pour redevenir bons et libres. Actuellement, en effet, ils sont, en suite des circonstances, exclus de tout service en faveur de n'importe qui et à la disposition de Satan, (ses messagers, ses serviteurs); mais ils n'auront pas besoin de l'être toujours. Lorsque, au *début* du Millénium, leur maître sera emprisonné, ils auront l'occasion de retourner à Dieu et de redevenir ses serviteurs. C'est de la *fin* du Millénium que parle Matth. 25: 41; il se rapporte à l'étang de feu dont Apoc. 20: 10) déclare que c'est la *seconde* mort, la mort définitive, sans retour, la destruction, l'anéantissement. Ce châtement atteindra à la fin du Millénium tous ceux qui ne se seront pas mis d'accord avec Dieu; ce châtement atteindra Satan et tous ceux qui feront

le mal ou qui le verront faire avec plaisir, tous, hommes et esprits, qui se seront rangés du côté de Satan et seront ainsi considérés comme ses anges ou messagers. Tous les malfaiteurs, et ceux-ci seulement, seront retranchés de la vie, suivant l'intention première de Dieu. C'est à ceux qui *veulent* le mal, et non aux ignorants, aux égarés, aux aveuglés, aux dupes de Satan que s'applique la déclaration: „Dieu détruira tous les méchants.”